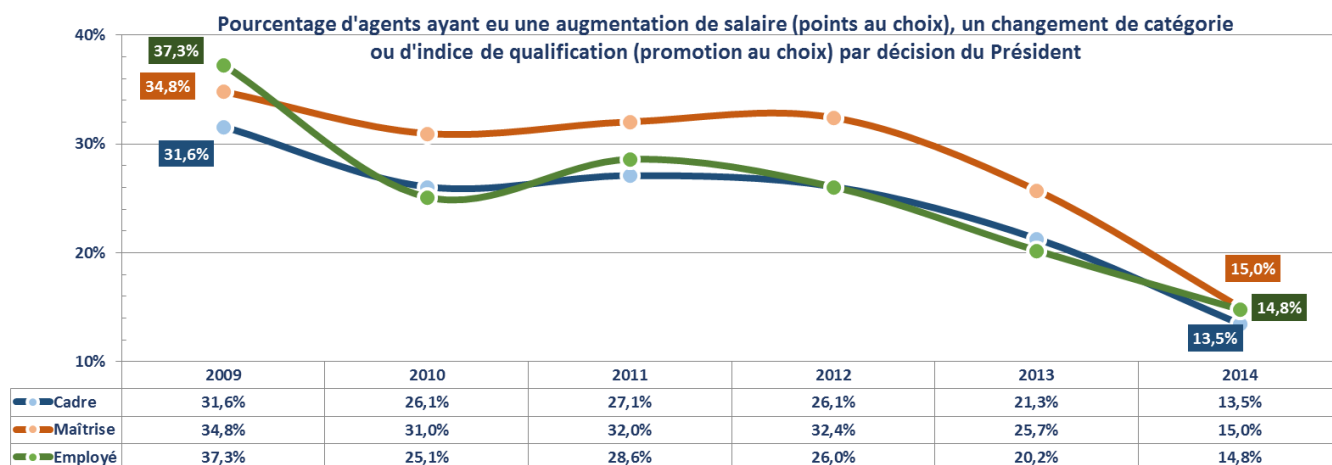




# Le pouvoir d'achat des agents en chute libre (3)

## L'arnaque des points du Président

Un bon graphique vaut mieux qu'un long discours



Données : Bilans sociaux 2009-2004 CCI France.

Avec la classification de 2008 adoptée par la CFDT, les agents voient leur plan de carrière réduit à néant. La mobilité est quasi nulle, ils sont coincés dans un niveau. Pour beaucoup d'agents, pour changer de niveau, il faut changer de métier. La valeur du point est bloquée depuis près de 7 ans. Reste les points ou les promotions du Président...

Jusqu'en 2012, les agents pouvaient espérer des points ou une promotion tous les 3 ou 4 ans. Aujourd'hui c'est fini. En 2014 par exemple, seuls 15 % des agents de maîtrise se verront attribuer des points ou une promotion. C'est-à-dire qu'il leur faudra attendre 7 ans pour voir leurs salaires revalorisés.

Et encore, 7 ans, c'est en moyenne. Si par malheur l'agent n'est pas dans les petits papiers de la direction ou s'il déplaît c'est 10, 15 ou 20 ans qu'il devra attendre.

**En 2009 vous pouviez voir votre salaire revalorisé tous les trois ans, aujourd'hui cette période est passée à 7 ans !!**

## Augmentation générale des salaires

### Le point à 5 euros !

### Constituez vos listes Force Ouvrière